

Choisir Aboréal

Un centre de bilan de compétences à taille humaine, animé par une équipe de conseillers en évolution et transition professionnelles aux parcours variés, aux expertises complémentaires, disposant d'une bonne connaissance du monde du travail et du tissu économique régional.



Nous sommes
à votre écoute au

02 98 59 12 80



Edith



Renan



Michèle



Juncal
Esmeralda



Frédéric



Christophe



Jessica



Anne-Laure



Virginie



Valentin



Quimper

29 bis avenue de la Gare
Etage 1
29000 Quimper
quimper@aboreal.bzh



Fouesnant

La Maison Ty Tree
23 allée Goarem du Pin
29170 Pleuven
fouesnant@aboreal.bzh



Quimperlé

Maison de l'économie
34 rue Ferdinand Buisson
ZI Kervidanou 3 - 29300 Mellac
quimperle@aboreal.bzh



Landerneau

4 rue ingénieur Frimot
29800 Landerneau
landerneau@aboreal.bzh



Lanester

Le 89
89 rue Gaspard Monge
56600 Lanester
lanester@aboreal.bzh



■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée
au titre des catégories d'actions
suivantes : **ACTIONS DE FORMATIONS**
BILANS DE COMPETENCES

EURL RPAE au capital de 4 854,00 €. Siège social : 29 bis avenue de la Gare, 29000 Quimper. SIRET : 82945884300028. TVA Intracommunautaire : FR39829458843 Code APE 7022Z. Déclaration d'activité enregistrée sous le n°535 609 922 556 auprès du Préfet de Région Bretagne. Cet enregistrement ne vaut pas agrément par l'Etat. Organisme de formation ID DD n°0039588. Certificat Qualiopi n°744 336/r1 pour les actions de formations et de bilans de compétences



Réaliser un **bilan de compétences**
chez Aboréal



Dans le Finistère
et le Morbihan



Les métiers évoluent,
vos attentes professionnelles aussi !

Notre site internet : www.aboreal.bzh



02 98 59 12 80





Pourquoi réaliser un bilan de compétences ?

Le bilan de compétences a pour vocation de vous accompagner dans une prise de hauteur professionnelle et une réflexion active afin que vous ayez le maximum de clés pour construire votre avenir professionnel, dans votre métier actuel ou dans le cadre d'une reconversion partielle ou totale : parcours, envies, choix, compétences, talents, personnes ressources, plan d'actions...



Les nombreux bénéfices d'un bilan de compétences :

- Rendre le bénéficiaire acteur de son évolution professionnelle
- Identifier et valoriser ses compétences personnelles et professionnelles
- Redécouvrir ses valeurs, ses motivations et intérêts professionnels
- Avoir un autre regard sur son métier
- S'autoriser à s'ouvrir à d'autres métiers
- Favoriser la réussite des projets professionnels
- Retrouver la confiance en soi
- Sécuriser son avenir professionnel
- ...

Comment financer le bilan de compétences ?

Aboréal vous accompagne dans la demande de financement :

- En mobilisant vos droits CPF (www.moncompteformation.gouv.fr)
- Financement via France Travail (pour les demandeurs d'emploi)
- Financement par votre employeur :
 - dans le cadre du plan de développement de compétences (par l'OPCO ou par les fonds propres de l'employeur ou par abondement de votre CPF)
 - dans le cadre d'un départ (négociation)
- Financement via les fonds de formation :
 - ANFH (pour la fonction publique hospitalière),
 - VIVEA (pour les exploitants agricoles et conjoints d'exploitants),
 - AGEFICE (pour les dirigeants, commerçants et conjoints collaborateurs),
 - FAFCEA (pour les artisans et conjoints collaborateurs)
- Financement Formiris (pour les enseignants de l'enseignement catholique)
- Financement personnel



Témoignage de Anne M.

Un grand merci pour votre écoute et soutien. Ce bilan de compétences m'a aidée à faire le point sur ma vie professionnelle et mes valeurs ainsi qu'à mettre les choses en perspectives. Et à ouvrir mon horizon des possibles...



Témoignage de Vincent C.

Echanges motivants, outils intéressants, conseils éclairés, suivi rigoureux : je suis très satisfait du bilan de compétences réalisé, qui m'a permis de me réorienter vers un domaine qui me passionne.

Les étapes pour vous accompagner :

Rendez-vous d'information

Gratuit et sans engagement

Exposer ses besoins d'accompagnement pour vérifier l'adéquation avec le bilan de compétences et la période propice pour démarrer le bilan

Recueillir les infos sur la démarche et le centre de bilan

Se familiariser avec les moyens mis à disposition (locaux, outils, conseiller)

Valider la démarche et le choix du conseiller

Phase d'investigation

Investiguer la personnalité, les valeurs, les motivations, les centres d'intérêt, les aptitudes

Analyser la situation professionnelle actuelle : satisfactions, insatisfactions, projections dans l'avenir

Recenser les savoirs, savoir-faire, savoir-être

Repérer les ressources personnelles et potentialités inexploitées

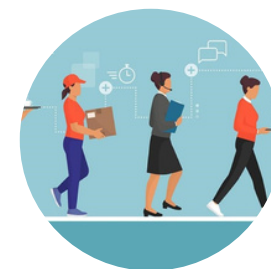
Définir ses préférences professionnelles et ses environnements privilégiés

Explorer d'autres pistes professionnelles ou redécouvrir son métier

Vérifier la faisabilité des projets et prioriser : recherches documentaires, enquêtes, interviews, entretiens

Entretien de suivi

3 à 6 mois après la phase de conclusion et de synthèse, pour faire le point sur l'état d'avancement du plan d'actions, les succès, les difficultés
Pour se remotiver si besoin



Phase préliminaire

Définition avec le conseiller des objectifs du bilan et décrire les événements qui ont conduit au bilan de compétences

Echange autour du parcours de vie professionnelle et extra-professionnelle

Remise de supports pour construire son portefeuille de compétences



Phase de conclusion et de synthèse

Etablissement d'une stratégie et construction d'un plan d'actions

Préconisations et conditions de réussite

Remise d'une synthèse écrite confidentielle

Modalités

- 1 rendez-vous d'information
- 17 heures de séances en face à face avec le consultant + 7 heures minimum de travail en intersession, de recherches documentaires et d'enquêtes professionnelles Réparties sur 9 séances d'1h30 à 2h, sur 3 à 4 mois 1/2
- 1 entretien de suivi

